

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 10 Avril 2019

Date de convocation : 5 avril 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 13      Procurations : 6      Votants : 19

L'an deux mille dix-neuf, le 10 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS** : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA, Marie-Gabrielle MONSET

**EXCUSÉES** : Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Sandrine LARBIOUZE, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER

**PROCURATIONS** : Jean-Jacques CLAVERIE à Marc CANTON, Delphine CRASPAY à Martine BERT, Sandrine LARBIOUZE à Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Alexandre LARRUHAT, Corinne PANATIER à Patrick MOURA

**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2019-15 : Subventions aux associations 2019

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Coop Scolaire les Esquirous (Pont-Latapie)	957 €
Association Parents Elèves (Pont-Latapie)	132 €
Occe Coop Scolaire (Bourg)	5 046 €
Association Parents Elèves (Bourg)	696 €
Conscrits	150 €
ASSON Animation	600 €
Association Asson-Sports	9 000 €
<b>Total</b>	<b>16 581 €</b>

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**ACCEPTÉ** les subventions aux associations citées.

**PRÉCISE** que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2019

VOTE

<b>POUR</b>	<b>15</b>
CONTRE	
ABSTENTION	4

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2019

